



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 29 mars 2017 à 20 heures

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 22 mars 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Marie-Madeleine Bergot, Pascale Douineau, Eric Alagon, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Isabelle Baltus, David Le Doussal, Gérard Jambou, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Patrick Vaineau (jusqu'à 20h40), Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Erwan Balanant, Martine Brézac, Alain Kerhervé, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly

Pouvoirs :

Pierrick Le Guirrinec a donné pouvoir à Eric Alagon
Manuel Pottier a donné pouvoir à Michaël Quernez
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Géraldine Guet
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Danièle Kha
Patrick Vaineau a donné pouvoir à Marie-Madeleine Bergot (à partir de 20h40)
Cindy Le Hen a donné pouvoir à Isabelle Baltus
Yvette Bouguen a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Gérard Jambou

25. RESEAU DES BIBLIOTHEQUES / MEDIATHEQUES: APPROBATION DE L'AVENANT N°1 RELATIF A LA CONVENTION « DIS MOI TON LIVRE » ENTRE LA VILLE DE QUIMPERLE ET QUIMPERLE COMMUNAUTE

Exposé :

La neuvième édition du voyage lecture « Dis-moi ton livre » menée par Quimperlé Communauté et son réseau de bibliothèques/médiathèques se déroule jusqu'en juin 2017 et associe plus de 5000 scolaires de tout le territoire, de la maternelle au collège.

Dans le cadre du partenariat que Quimperlé Communauté propose aux communes sur cette opération, la Communauté fournit les lots de livres aux bibliothèques, aux écoles et aux collèges inscrits et prend en charge des animations (rencontres d'auteurs, expositions d'illustrateurs...).

La sélection est constituée de 20 nouveautés de la littérature jeunesse, soit 5 livres par cycle ou niveau. Afin de permettre aux bibliothèques/médiathèques d'enrichir les sélections de livres à mi-parcours du voyage, il est proposé comme les années précédentes, que les communes attribuent au budget des bibliothèques/médiathèques une enveloppe complémentaire comprise entre 110 € (7 livres) et 315 € (20 livres), correspondant au coût d'acquisition de livres associés (2015 – 253,50 €).

Par délibération en date du 13 novembre 2014 Quimperlé communauté a approuvé la convention triennale *Dis-moi ton livre* entre Quimperlé Communauté et les communes

Proposition

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1, modifiant les articles 3 et 4 de la convention et de signer la lettre d'engagement pour l'attribution de cette enveloppe fixée à 315 € pour la Ville de Quimperlé.

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 14 mars 2017

Avis favorable de la commission des finances, évaluation des politiques publiques et administration générale du 22 mars 2017

Décision : après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité



Pour expédition conforme

Le MAIRE,
Michaël QUERNEZ.